

L'ÉCOLOGIE POPULAIRE, REDISTRIBUTIVE ET TRANSFORMATRICE !

Les inégalités ont atteint un degré tel qu'elles empêchent de se sentir faire partie d'une même communauté, d'un même projet politique et social autour duquel « faire peuple ». Aucune écologie populaire n'est donc possible sans réduction drastique de ces inégalités. Cela nécessite d'entamer une « lutte contre la richesse » et le déploiement de services collectifs et de communs.



© Jeanne Menjoulet Flickr

Quoi qu'on pense du mouvement des Gilets Jaunes, ce moment de mobilisation a été le révélateur d'une évidence que les acteurs politiques ne semblent pourtant toujours pas avoir prise en compte jusqu'à aujourd'hui : les inégalités sont telles, dans nos sociétés, qu'aucun « effort » écologique – même s'il est minuscule et même s'il est nécessaire – ne pourra être accepté par la population tant que les plus aisés ne seront pas visés en premier lieu. La condition *sine qua non* de toute écologie qui se voudrait populaire est donc la mise à contribution drastique, visible, publiquement assumée, des ménages et des entreprises les plus riches de notre société. Et même si cela ne suffirait bien sûr pas, il s'agit d'un préalable incontournable. La consommation ostentatoire des plus aisés est en effet à la fois un attracteur funeste pour l'ensemble de la société (c'est le modèle de la réussite sociale) et un motif légitime de colère, qui conduit certains au ressentiment, voire à l'aveuglement sur les causes structurelles de ces inégalités. Cette co-

lère est si exacerbée aujourd'hui qu'elle se mue en rage contre des individus et des symboles (l'Union européenne, les politiciens, Davos, Bill Gates, Macron...) plutôt qu'en force de transformation sociale. On le déplore, mais on peut identifier comment ce cercle vicieux de la vindicte populaire est rendu possible : par un degré d'inégalités insoutenable.

Plus on est riche, plus on pollue

En 2018, le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie) a mené une enquête¹ pour interroger le lien entre la sensibilité environnementale, le capital culturel, le capital économique et l'empreinte écologique. On peut en retenir comme conclusion principale qu'il n'existe qu'un seul critère vraiment déterminant pour l'empreinte écologique d'un groupe social : le capital économique. Le fait d'être « sensibilisé », par contre, ne change pas grand-chose. L'ensemble

des électeurs du *Rassemblement National*, bien que possédant le score le plus médiocre en sensibilité environnementale, ont une empreinte écologique moyenne à peine plus élevée que l'ensemble des électeurs des *Verts* et de la *France Insoumise*, dont la sensibilité environnementale est pourtant beaucoup plus marquée. En effet, selon les autrices de l'étude, *la richesse conduit les plus sensibles à l'écologie à des pratiques de mobilité qui ne peuvent pas être compensées, en termes d'empreinte écologique, par de « petits gestes » comme la consommation de produits bio, la réduction ou la suppression de la viande et l'achat de produits d'occasion.*

Une observation des émissions de CO₂ par déciles de revenu conduit au même constat : plus on est riche, plus on envoie des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Il y a peut-être l'une ou l'autre exception individuelle isolée, mais à l'échelle sociologique c'est factuel. Ainsi, en France, les ménages situés dans le 1^{er} décile (les 10% les plus pauvres) émettent en moyenne 15,2 tonnes éqCO₂, contre 40,4 pour le 10^e décile (les 10% les plus riches²). Les chiffres sont très comparables dans tous les pays occidentaux dont la Belgique. Les écarts sont évidemment encore plus importants si l'on observe les situations extrêmes : les 0,01% les plus riches émettent en moyenne... 2.332 tonnes éqCO₂ par personne, alors que ce nombre n'est que de 0,3 tonne éqCO₂ pour les habitants des pays où la pauvreté est extrême³.

Ce qui vaut pour les groupes sociaux vaut bien sûr aussi pour les pays. Il existe une corrélation systématique entre le PIB/habitant d'un État et le niveau de ses émissions de CO₂. La couleur politique des gouvernements, par contre, n'a pas vraiment d'influence. Ce n'est pas parce que l'extrême gauche ou les écologistes sont au pouvoir quelque part que l'empreinte écologique y est plus faible, ou du moins les variations sont presque insignifiantes. À nouveau, on ne peut que conclure que c'est la richesse matérielle globale des sociétés (et non les idées) qui impacte l'environnement.

Lutter contre la richesse

Les conséquences de ce constat sont simples à écrire mais très compliquées à intégrer socialement : pour permettre le développement d'une écologie populaire, il faut lutter contre la richesse (matérielle). La première étape de ce processus pourrait pourtant rapidement faire l'objet d'un consensus de la majorité : contraindre les plus riches, qui constituent forcément une portion minoritaire (1%, 10%, 30% ?), est logiquement dans l'intérêt de tous

ceux qui sont moins riches qu'eux. Il y eut d'ailleurs des périodes de l'Histoire, aux USA, où le taux marginal d'imposition – c'est-à-dire le taux d'imposition de la tranche de revenus la plus élevée – atteignait 70 à 90%, alors qu'il est plafonné à 50% aujourd'hui. Dans la pratique, c'est plus compliqué : il suffit de voir les difficultés que l'on rencontre dans le combat pour la justice fiscale ! Outre le manque de volonté politique, l'impôt jouit d'une réputation extrêmement négative. Première piste d'action : réhabiliter le sens de l'impôt comme contribution, c'est favoriser une écologie populaire.

Mais il faudrait aller plus loin. Car le niveau d'émissions de gaz à effet de serre (entre autres) des pays riches est structurellement trop élevé. Non seulement celui des ménages situés dans les déciles les plus riches (6 à 7 fois trop élevé), mais aussi celui des ménages les plus pauvres (2 à 3 fois trop élevé⁴). Si l'on se contentait de rediriger les moyens vers les ménages les plus pauvres, toutes choses égales par ailleurs, l'empreinte globale resterait inchangée. Nous polluerions simplement de manière plus égalitaire et plus populaire. Cela s'explique par le fait que notre économie repose sur la croissance, qui exige concrètement la croissance continue de la production et de la consommation de produits, indépendamment de la réalité des besoins des personnes, de leurs limites et de celles de la planète. C'est donc l'ensemble de notre empreinte écologique sociétale qui doit baisser.

Contraindre... et ouvrir les possibles

Comment faire ? Une direction se dessine à ce stade, dans une optique d'écologie populaire qui soit non seulement redistributive, mais aussi transformatrice, c'est-à-dire impliquant un changement de paradigme, de modèle économique, de modèle de vie collective. Ce chemin pourrait être résumé dans une image provocatrice : il s'agit, en haut, de « désactiver » les richesses et les pratiques de consommation insoutenables (à définir collectivement), mais dans le même temps, en bas, d'ouvrir les possibles permettant de sortir de la pauvreté sans pour autant entrer dans la richesse. Par le renforcement de services publics accessibles et gratuits, par exemple, ou par le déploiement de nouveaux types d'accès et d'usages liés à l'habitat, à l'énergie, aux déplacements, au travail... Une écologie populaire passe forcément par la remise en cause du caractère sacré de la propriété privée au-delà des besoins primaires des personnes, et donc par l'approfondissement de la notion de « communs ». Ne prenons

Définition : Qu'est-ce qu'un commun ?

Les communs, écrit David Bollier, *ne sont pas des choses ou des ressources*. Bien sûr, ils concernent des ressources physiques, informationnelles ou culturelles. *Mais ils consistent, plus exactement, en la combinaison d'une communauté déterminée et d'un ensemble de pratiques, valeurs et normes sociales mises en œuvre pour gérer une ressource. Autrement dit, un commun, c'est : une ressource + une communauté + un ensemble de règles sociales. Ces trois éléments doivent être conçus comme formant un ensemble intégré et cohérent.*

David Bollier, *La renaissance des communs*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2014, p. 27.

qu'un exemple, l'énergie, plus précisément les (res)ources nécessaires à l'énergie (soleil, vent, eau, bois, pétrole, gaz...). Qui peut encore aujourd'hui s'opposer à l'évidence que ces biens devraient être gérés comme des communs ?

Voilà pour l'ouverture des possibles « par le bas », mais névions pas ce qui est nécessaire pour le haut. Qu'on le veuille ou non, il est indispensable de contraindre les consommations et les productions qui excèdent les limites planétaires. La contrainte qui doit peser sur ces excès (voitures trop grosses et trop nombreuses, excès d'avion, excès de propriétés, de spéculations, de patrimoine...) peut être de deux sortes : la loi (des interdictions) ou la fiscalité. Une écologie populaire implique cette redirection sociétale : contraindre les excès capitalistes, en termes de propriété et de consommation, pour ouvrir des possibles par les communs. Pour garder tout son sens, il est évident que cette trajectoire d'écologie populaire doit s'enraciner au cœur de la démocratie. Ces débats ne seront pas simples, ils doivent être d'autant plus nombreux, partagés, foisonnants, populaires.

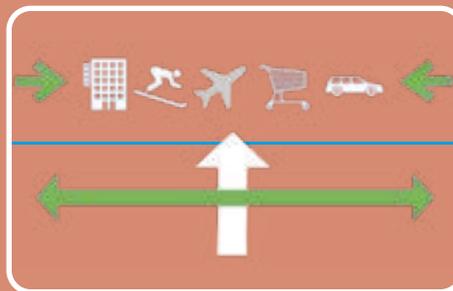
Guillaume Lohest



© Gustave Deghilage Flickr

1. Victoire Sessego et Pascale Hébel, « Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures », *Consommation et modes de vie* n° 303, CREDOC, mars 2019.
2. Chiffres de l'OFCE, Observatoire Français des Conjonctures Économiques.
3. Chiffres de *World Inequality Database*.
4. On considère, en effet, que le budget carbone moyen par personne, pour rester dans le cadre des Accords de Paris, devrait être ramené à 2 tonnes éq.CO₂, c'est-à-dire, environ 4 à 5 tonnes éq.CO₂ pour un ménage moyen.

La fine ligne bleue symbolise la limite de la soutenabilité des activités humaines.



La ligne blanche représente la proposition implicite qui est faite actuellement aux personnes les plus précarisées : « s'activer » pour acquérir un mode de consommation et de vie similaire à celui des classes aisées.

Les lignes vertes schématisent la redirection symbolique que pourrait formuler une écologie populaire :

- contraindre, en haut, les plus riches,
- ouvrir des possibles par le bas (services publics, communs, nouvelles modalités d'usage).